

PARDIES



Bulletin Municipal 2016



6 Plan Local d'Urbanisme



12 Travaux



14 Les associations



2	Sommaire
3	Le mot du maire
4	C.C.A.S.
5	Médaille du travail
6	P.L.U.
8	Budget communal
10	Cadre de vie
	Taille des arbres et haies
	Liste des entreprises
12	Travaux
14	Les associations
	Billard club Pardisien
	Massage Bébé Ecole Famille
	Pardies Olympique
	Le Pelotari club Pardisien
	Foyer des jeunes
	Les petits loups de Pardies
	Cimaies et Chevalets
20	Calendrier des animations
20	L'abbé Haristoy
20	Démographie

Responsable de la publication :
Daniel BIROU

Crédit photos :
Mairie de Pardies
Associations Pardisiennes

Création - Rédaction :
Secrétariat mairie -
Commission communication -
Associations Pardisiennes

Impression :
Imprimerie Moderne (Lons)
05 59 132 132



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Nous en avons enfin terminé : les longues procédures et diverses concertations avec les services de l'Etat ont abouti.

Cette année 2015 a vu aussi la mise en place et l'application de la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui s'est traduite par des transferts de charges via les départements, les intercommunalités et les communes.

Des dotations de l'Etat supprimées, les attributions de compensation en nette diminution, la participation au redressement des finances publiques, ont déjà sévèrement impacté le budget communal de près de cent mille euros.

Cette nouvelle orientation nous impose une gestion très rigoureuse des dépenses communales.

J'ai la pleine conscience que notre capacité à investir ne sera plus la même, nous nous devons pour cela d'être précis dans nos choix.

Malgré le contexte qui s'annonce difficile, le conseil municipal maintient son engagement pour le développement de notre collectivité.

Ainsi, le lotissement communal est en voie d'achèvement : les lots sont d'ores et déjà mis à la vente.

L'organisme bailleur HABITELEM finalise quant à lui le projet de résidence seniors et de résidence locative; le permis de construire sera vraisemblablement déposé avant la fin de l'année.

Nous engageons ainsi les différentes orientations formalisées dans le PLU.

En outre, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a été approchée afin de nous aider dans notre recherche de deux médecins généralistes pour compléter les deux dernières cellules du Pôle Médical.

Des annonces de recrutement ont été publiées dans la presse médicale spécialisée, nous espérons vivement pouvoir accueillir avec succès ces médecins qui font défaut à notre commune.

Enfin, les travaux de dépollution concernant la réhabilitation du site CELANESE sont aujourd'hui terminés. En application des arrêtés préfectoraux et sous le contrôle de la DREAL, les terres polluées conditionnées en fûts ont été acheminées vers les mines de sel en Allemagne.

Désormais, ce site sera à nouveau opérationnel, à la disposition d'un éventuel repreneur.

Plusieurs pistes sont à l'étude dans le cadre de la revitalisation industrielle du bassin de Lacq.

Notre commune reste, malgré tous ces changements notoires et contraints, dans un mouvement dynamique réaliste: notre ambition étant de maintenir un cadre de vie agréable et paisible afin de donner l'envie aux générations futures de s'installer dans notre commune.

Très bel été à vous tous,

René LACABE

Le jeudi 3 septembre 2015, le C.C.A.S. a organisé le voyage annuel proposé aux aînés de Pardies. Après une pause casse-croûte, toujours très appréciée par les participants "Au bon coin" et ses fameux pieds de cochon à Peyrehorade. Le groupe a repris la route pour se rendre aux grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya. C'est tout proche de ces sites magnifiques, à la Bastide Clairence que nos seniors ont été accueillis au restaurant « Iduki Ostatua ».



L'ambiance et la bonne humeur étaient de mise.

L'après midi leur a permis de découvrir cette commune, bastide navarraise, fondée en 1312 par Louis 1er, roi de Navarre, le futur Louis X de France.



Cette localité traditionnelle classée parmi les plus beaux villages de France, est aussi un village d'artisans qui réunit une quinzaine d'ateliers de vieux métiers. Après une journée bien remplie le groupe a repris le chemin du retour.



REPAS DE FIN D'ANNÉE

Comme le veut la tradition, c'est le dimanche 17 janvier que le CCAS a organisé la journée pour célébrer la nouvelle année 2016 à la faveur des aînés de la commune.

Ils ont été accueillis par le Maire et le Conseil Municipal à midi pour l'apéritif, suivi d'un succulent repas dansant.

Les anciens qui nous ont fait l'honneur de répondre présent au fil des ans, ont eu la joie de voir se joindre à eux, quelques nouveaux jeunes retraités.

La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et tout le monde s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.



Médaille du travail

Le vendredi 8 janvier, le personnel communal était réuni auprès du conseil municipal pour la traditionnelle et conviviale réunion de présentation des vœux 2016.



A cette occasion, Josette Lacabe, Yves Lay et Françoise Castagnet (de gauche à droite sur la photo) ont reçu les diplômes pour leurs trente années passées dans la fonction publique.

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par le conseil municipal en séance du 25 juin 2015.

La carte réglementaire présentée dans ce document délimite les zones caractéristiques de notre commune :

- Zones urbaines
- Zones à urbaniser
- Zones agricoles
- Zones naturelles

Les différentes dispositions applicables à ce zonage sont décrites dans le règlement du P.L.U. qui est consultable en mairie et sur les sites :

- de Pardies

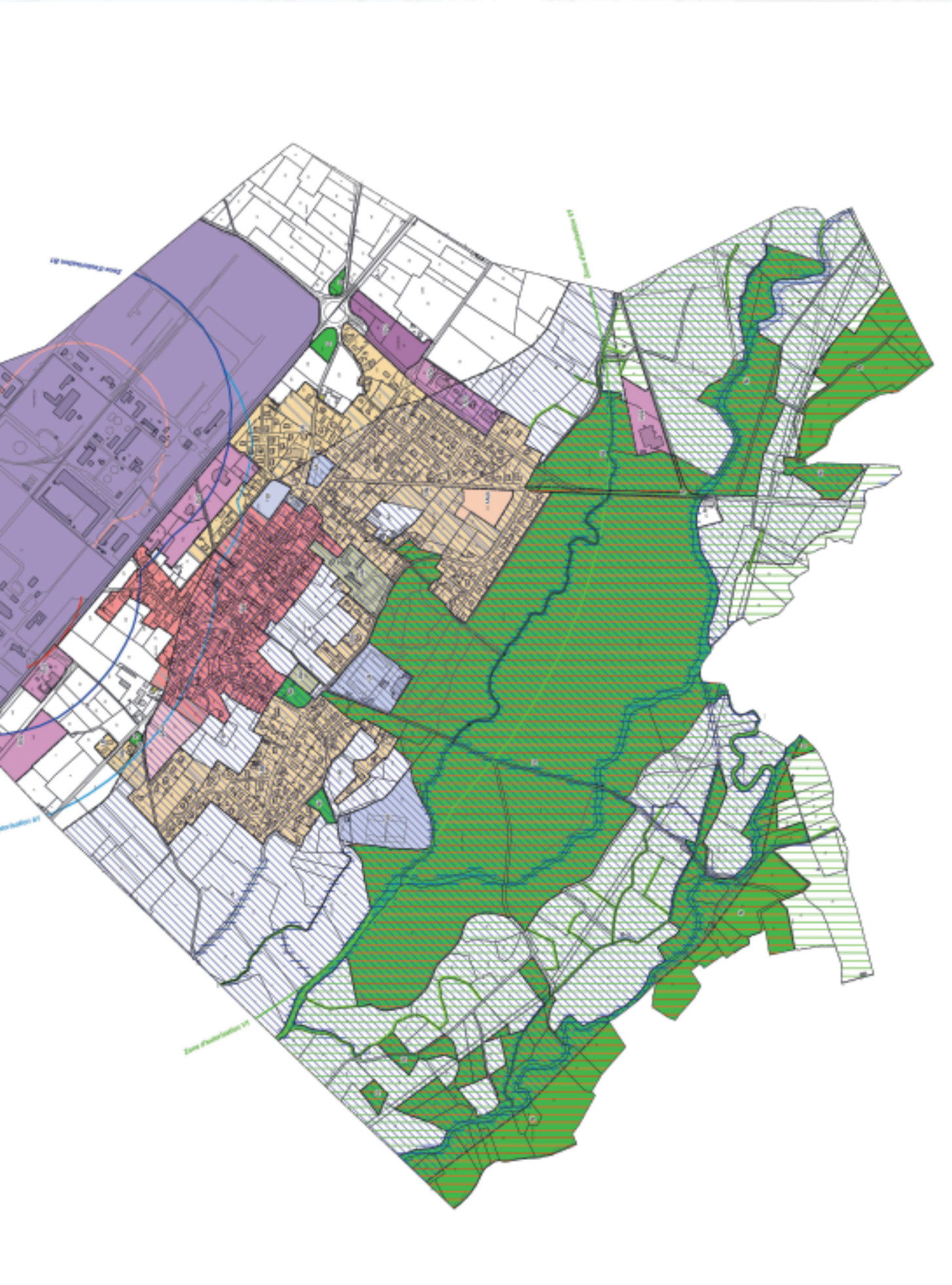
(www.pardies.fr)

- de la C.C.L.O.

(www.cc-lacqorthiez.fr)



Légende	
	Ua : Zone urbaine du bourg
	Uai : Zone urbaine du bourg soumise au PPRi
	Ub : Zone d'extensions pavillonnaires
	Ubi : Zone d'extensions pavillonnaires soumise au PPRi
	Uei : Zone urbaine d'équipement public soumise au PPRi
	Ul : Zone urbaine de loisirs
	Uli : Zone urbaine de loisirs soumise au PPRi
	Uy1 : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles
	Uy1i : Zone urbaine à vocation d'activités industrielles soumise au PPRi
	Uy2 : Zone urbaine à vocation d'activités tertiaires
	Uy2i : Zone urbaine à vocation d'activités tertiaires soumise au PPRi
	Uy3 : Zone urbaine à vocation d'activités commerciales
Zones A Urbaniser	
	1AU : Zone à urbaniser soumise au PPRi
	2AU : Zone à urbaniser fermée
	2AU : Zone à urbaniser fermée soumise au PPRi
Zones Agricoles	
	A : Zone agricole
	AI : Zone agricole soumise au PPRi
Zones Naturelles	
	N : Zone naturelle
	Ni : Zone naturelle soumise au PPRi
Autres prescriptions	
	★ Changement de destination autorisé
Trames vertes et bleues	
	Trames vertes et bleues
	Trame bleue
	Trame verte
	Haies
	Potentiels repérés au sein des zones urbaines
Report à titre indicatif du Plan de Prévention des Risques Technologiques	
	Zone verte V1
	Zone bleu clair b1
	Zone bleu foncé B1 B2
	Zone rouge clair r
	Zone rouge foncé R
Le droit de préemption urbain s'applique dans toutes les zones U et AU du territoire communal.	

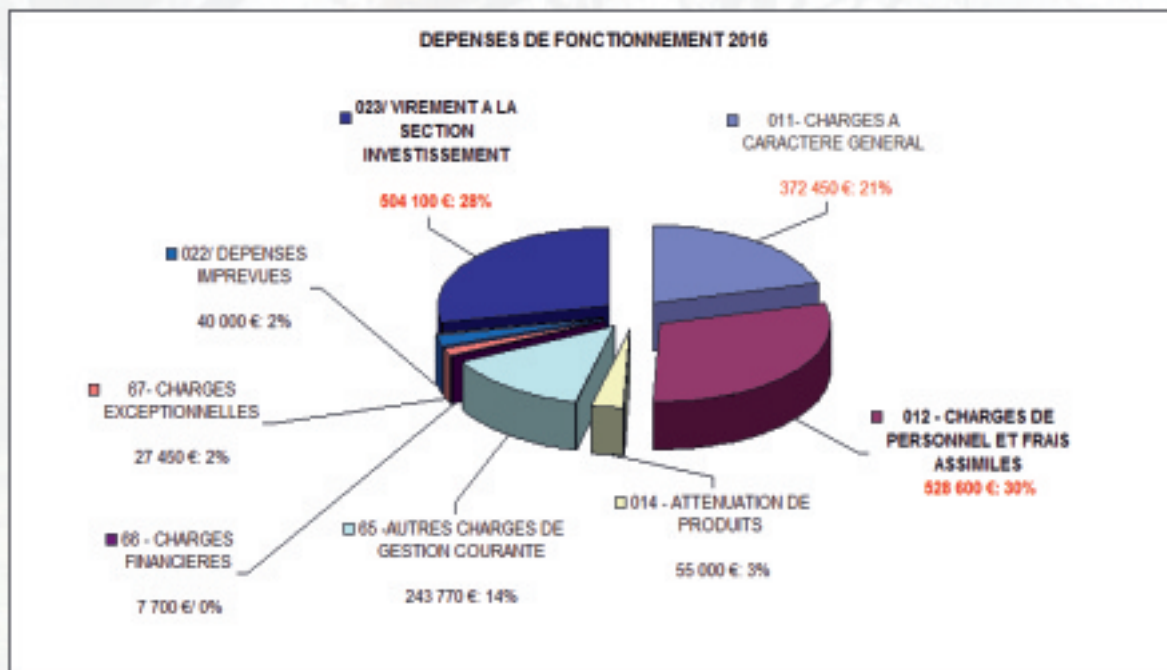


LE BUDGET COMMUNAL 2016

Subdivisé en deux sections (Fonctionnement et Investissement), le budget apporte des précisions quant aux montants des crédits votés.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

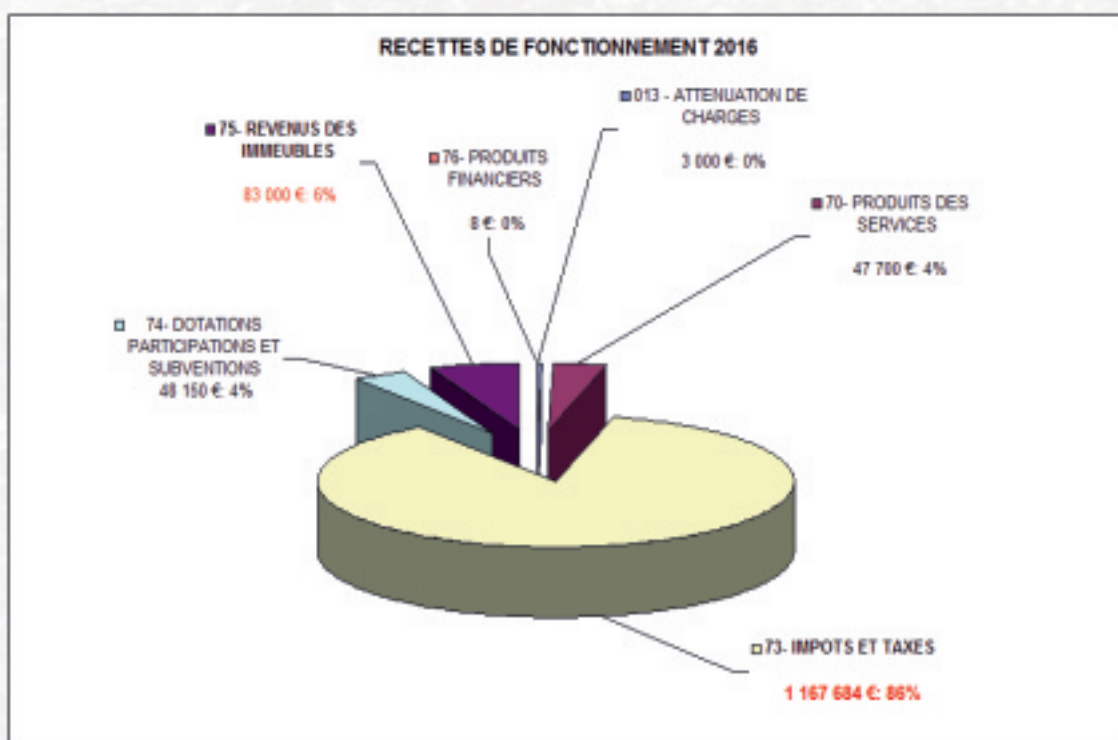
LES DEPENSES : 1 274 970 EUROS



Elle comprend les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : les dépenses de personnel et frais de fonctionnement courant, ainsi que les charges financières liées au service de la dette.

LES RECETTES : 1 349 542 EUROS

Elle enregistre les produits annuels définitifs et réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'Etat ; les revenus des locations d'immeubles et autres services municipaux (cantine, garderie...).



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend :

- En dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que les dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité des emprunts contractés.
- En recettes, les produits temporaires ou ponctuels, tels que les produits d'emprunts, ou de taxes ou de subventions d'équipement perçues.

Opération 15 : Bâtiments Communaux	20 000 €	Opération 44 : Acquisition de Matériel	20 000 €
Opération 20 : Voirie	100 000 €	Opération 47 : Multiple rural	15 000 €
Opération 22 : Travaux Forestiers	1 000 €	Opération 48 : Complexe Sportif	10 000 €
Opération 26 : Mairie	5 000 €	Opération 50 : Boulangerie	1 000 €
Opération 27 : Foyer Club	30 000 €	Opération 52 : Stade d'Honneur	30 000 €
Opération 30 : Salle des Fêtes	120 000 €	Opération 54 : Bâtiments Associatifs	2 000 €
Opération 36 : Fronton / Marcadieu	20 000 €	Opération 55 : Eglise	1 000 €
Opération 39 : Cimetière	25 000 €	Opération 52 : Travaux de la Lèze	5 000 €
Opération 40 : Coudouch	1 000 €	Opération 54 : Salle de réceptions	15 000 €
Opération 42 : Groupe Scolaire	50 000 €	Opération 55 : Bois de Camous	1 000 €
Opération 43 : Acquisitions Foncières	100 000 €	Opération 61 : Pôle Médical	3 000 €

Quelques éléments impactant le budget communal :

- La dotation forfaitaire des communes est une composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette contribution est versée à chacune des communes de notre pays en compensation d'un certain nombre de missions qui lui sont déléguées. Cette DGF, historiquement basée sur des critères de population et de superficie des communes, intègre aujourd'hui d'autres paramètres et contribue au redressement des finances publiques conformément au code général des collectivités territoriales. En 2008 la DGF représentait pour notre budget une recette de 72000 €, au fil des années elle n'a fait que décroître pour atteindre 0€ en 2015 compte tenu de la situation financière de notre commune et des nouvelles règles d'attribution.

- La réforme des rythmes scolaires mise en place par l'état a été déléguée aux communes. Pardies a fait le choix de la gratuité pour les Temps d'Activités Périscolaires. Pour votre information, le budget alloué à ces activités représente une somme d'environ 17000 €.

- D'années en années, nous subissons ce désengagement et afin de préparer le futur, notre budget de fonctionnement a fait l'objet d'une attention particulière avec pour objectif de garantir un équilibre entre le bien vivre à Pardies et une pression fiscale raisonnable pour tous les Pardisiens. Depuis plus de vingt ans, les taux des taxes d'habitation et foncières sur la commune de Pardies sont restées stables. Pour anticiper cette baisse des recettes et afin de préserver notre environnement et notre patrimoine, le conseil municipal a voté des taxes communales en légère augmentation pour se rapprocher des taux appliqués par les communes environnantes. Certaines communes du département commencent à se préparer à leur rapprochement pour former les nouvelles communes. Ces regroupements seront porteurs de nouvelles règles et plus particulièrement sur les aspects financiers qui devront subir des ajustements pour que toutes les communes réunies appliquent progressivement les mêmes taux sur tout le territoire. La commune de Pardies devra se préparer à adhérer à ce dispositif.

TAILLE DES ARBRES ET HAIES

Afin d'éviter les accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies. Une haie non entretenue peut rendre difficile la circulation sur les trottoirs et le déplacement des personnes handicapées. Elle peut également toucher des fils conducteurs aériens (EDF, Télécom, etc....) ou masquer des panneaux de signalisation routière. Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Rappel de la réglementation nationale :

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage ... des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le maire peut prescrire toutes les mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales.)

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger ou la gêne.

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations seraient mis à la charge des propriétaires négligents.

Faute de résultat dans le délai demandé, le maire peut, par arrêté, faire procéder d'office aux travaux d'entretien. Ce délit est passible d'amende de 5ème classe conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière (« en l'absence d'autorisation, le fait d'avoir établi ou laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier »).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PARDIES SERVICE DU TRANSPORT AU MARCHE DE MOURENX

CALENDRIER 2016

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
MERCREDI	6		9		11	1		3		5		7
SAMEDI	16	6	19	9	21	11	2	13	3	15	5	17
MERCREDI	27	17	30	20		22	13	24	14	26	16	28
SAMEDI		27		30			23		24		26	

horaires mai à octobre : 9 h 15 à 11 h 15

horaires novembre à avril : 9 h 30 à 11 h 45

Rappel des lieux de prises en charge : ABOS, PARDIES au FRONTON ou à L'ARRET DE BUS DE L'EGLISE, NOGUERES

Liste des artisans, commerces, entrepreneurs, services ou entreprises.

NOM	ACTIVITE	Téléphone 1	Téléphone 2	NOM	ACTIVITE	Téléphone 1	Téléphone 2
ACTEMIUM OPTEUR	électricité installation industrielle	05 59 40 00 80		LAVIELLE Stéphanie	Cabinet de psychomotricité	06 71 52 61 41	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE (SOGIF)	production gaz industriels	05 59 60 43 90		LE FOURNIL DE PARDIES	boulangerie – pâtisserie – pizzas	05 59 60 44 82	
AMBIANCE SPA	Institut de beauté & bien-être	05 59 53 96 43		LE POTTOCK	bar – brasserie	05 59 60 48 81	09 62 56 13 58
BEARN PYRENEES VOYAGES	transport autocar	05 59 72 56 22	05 59 32 73 89	MARQUES MARTINS	maçonnerie	05 59 71 54 42	
BEARN OPERATIONS POMPAGES SERVICES	pompage industriel	05 59 02 93 01		Muriel ROBLES	Masseur Kinésithérapeute	06 11 41 98 49	
BLANCHISSERIE ALONZI	blanchisserie industrielle	05 59 60 19 56		ORTEC SERVICES INDUSTRIE	nettoyage industriel	05 59 60 13 15	
CABINET INFIRMIERS FOINELS Manuèle et RIEFFEL Jean-Marie	soins à domicile et sur rendez-vous au cabinet	06 32 83 25 27		PANDELES FRANCK	plomberie	05 59 60 50 76	
CARROSSERIE RIBEIRO	carrosserie automobile	05 59 60 21 03		PANDELES MICHEL	journaux	09 61 46 59 80	
CENTRE CONTRÔLE AUTO	contrôle technique automobile	05 59 71 56 04		PARDIES AUTOMOBILE	réparation auto.	05 59 71 58 81	
Chrystel RENÉDO- PÉRISSÉ	Diététicienne- Nutritionniste	06 30 75 29 28		PEREIRA DE OLIVEIRA	peinture en bâtiment	05 59 92 04 28	
CLAIR COIFFURE	coiffure dames	05 59 60 28 78		PERUILHE	quincaillerie – plomberie	05 59 60 14 40	
COLLECTE ET VALORISATION ENERGIE DECHETS (COVED)	collecte, recyclage déchets	05 59 60 17 84		PHARMACIE DES PYRENEES	pharmacie	05 50 60 23 48	
CUENCA	soudure	05 59 60 32 89	09 75 91 40 61	FLOMBERIE 64	installation rénovation dépannage	06 73 86 92 79	05 59 21 39 58
EVOLUTIF	coiffure hommes enfants	05 59 71 61 49		SARL CAMET- MOURAA	travaux agricoles	05 59 60 21 32	06 87 92 14 62
FERREIRA	plomberie	05 59 60 46 71		SAS EBERARD	pompes funèbres – marbrerie – funérarium	05 59 71 68 54	05 59 60 03 59
GARAGE DU FRONTON	réparation auto.	05 59 60 14 07		SERRA TAXI PARDIES	transport médical assis	06 08 33 93 06	06 80 30 35 66
GARAGE PAMBRUN	réparation auto. – carburants	05 59 60 01 06		SOCIETE HYDRO- ELECTRIQUE DU SUD (SHIS)	production et distribution d'électricité	05 59 60 15 10	
Isabelle IRIGOYEN	Sage-femme	06 78 94 22 39		SODEXO ENTREPRISES	restaurants d'entreprises, de collectivités	05 59 60 50 70	
JLB SOUDAGE	soudage industriel	05 59 60 42 41		S.P.E.M	plomberie	05 59 60 13 10	
Jo-Anna JEAN	Orthophoniste	05 59 53 69 56		VGM	diagnostics immobiliers	06 68 38 37 66	
LABEL'ISO	plâtrerie & isolation	06 77 66 44 18		Victor TERRET	Ostéopathe D.O. T.O.	06 33 25 18 56	
LAMARQUE Jean- Claude	plâtrerie & isolation	05 59 71 58 75	09 62 54 94 68	WOLSFELT Laurence	Sophrologue – Hypnose– PNL	06 62 47 36 62	
LARROUDE	plâtrerie	05 59 60 16 65		YARA France	fabrication produits chimiques	05 59 60 20 44	

TRAVAUX REALISES

Bâtiment du Foyer club :

Pour limiter l'entretien, nous avons décidé de remplacer l'ensemble des volets bois par des volets aluminium. Nous avons également repeint les boiseries de charpente pour mettre en valeur ce beau bâtiment public.

montant de l'investissement: 31 500 €



Complexe sportif :

L'ensemble des vestiaires et sanitaires du complexe sportif ont été faïencés pour faciliter l'entretien et protéger les murs.

montant de l'investissement: 4 400 €



Illuminations de Noël :

Nous avons voulu mettre en valeur nos bâtiments publics pour les fêtes de fin d'année avec l'achat de nouvelles illuminations.

montant de l'investissement: 1 100 €

Jeux bois de Camous :

Rénovation de l'aire de jeux pour la sécurité de nos jeunes enfants.

montant de l'investissement: 24 400 €

Menuiseries groupe scolaire:

Ayant pour but de réaliser des économies d'énergie, nous avons entrepris une première tranche de travaux au groupe scolaire. les vieilles menuiseries en bois, simple vitrage ont été remplacées sur deux bâtiments par des menuiseries PVC double vitrage ainsi que les volets roulants. Nous avons été subventionnés par la CCLO à hauteur de 16 000 €.

montant de l'investissement: 38 800 €



Lotissement des Pyrénées :

Les travaux sont en voie d'achèvement. Nous allons bientôt pouvoir commercialiser les 12 lots entièrement viabilisés au prix de 69 € le m². Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

Salle des fêtes :

Pour améliorer l'acoustique de la salle du comité des fêtes à l'étage nous avons fait appel à une entreprise spécialisée: le résultat est extrêmement satisfaisant.

montant de l'investissement: 6 000 €

Radars pédagogiques :

Afin d'augmenter la sécurité de nos enfants devant le groupe scolaire, nous avons mis en place deux radars pédagogiques. L'enregistrement des données nous a permis de constater une nette amélioration.

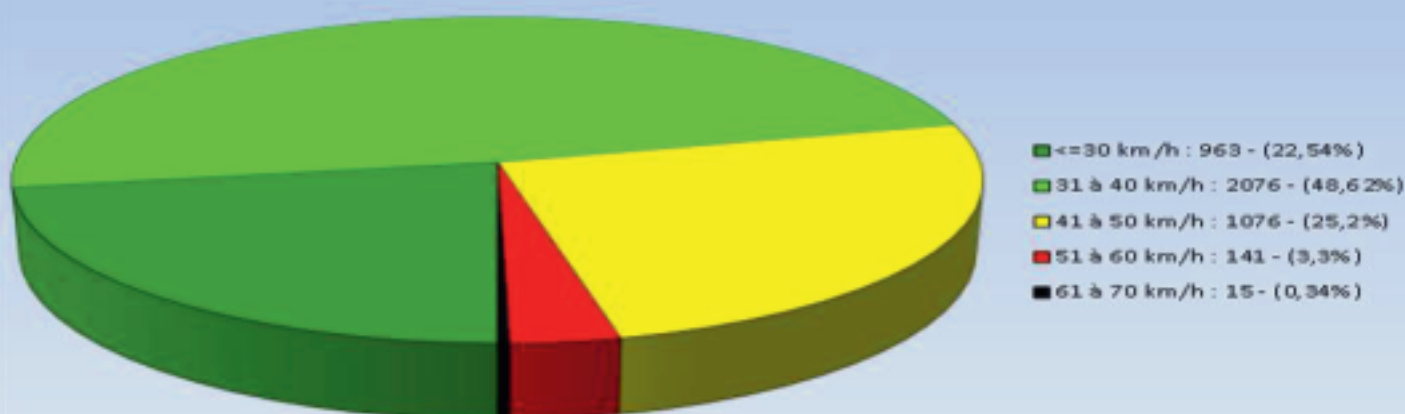
montant de l'investissement: 6 200 €

Quelques statistiques :

Durant les 11 derniers mois, c'est 39,1 véhicules par jour en moyenne qui empruntent cette zone.

Le graphique qui suit nous apprend que la vitesse de certains usagers est encore trop élevée. Pour rappel, le passage devant le groupe scolaire est limité à 30 km/h, et limité à 50 km/h en agglomération.

Répartition des véhicules par tranches de vitesse
De janvier à mai 2016



Les associations

BILLARD CLUB PARDISIEN

Le mot du Président André Reulet.

" La formation des joueurs adultes par des stages organisés au club de Pardies et la formation continue des jeunes dirigée par Jean Lafargue, permettent au club de Pardies de se positionner dans les meilleurs rangs de la ligue d'Aquitaine.

Ce travail de formation redonnera le goût de l'effort, le plaisir de jouer, la notion du respect, la solidarité qui font les valeurs du billard français.

A la fin de la saison, je laisse ma place de président ce qui permettra à mon remplaçant de continuer à dynamiser le club. Présider aux destinées d'une association sportive, c'est être toujours en mouvement ; pour ma part, je pense avoir réalisé le maximum. Mais je peux avouer que toutes ces années ont été du bonheur permanent.

Merci à tous les joueurs, aux responsables des associations de Pardies, à M. le Maire et le conseil municipal."



Le bilan de la saison sportive 2015-2016 du Billard club pardisien est très positif, car le club a été représenté dans 6 finales de la ligue d'Aquitaine: Jack Liet (cadre R1), Patrick Hamel (bande R2 et 3 bandes R1), Bernard Lebacq (bande N3), Manuel de Amorim (3 bandes N3) et Serge Nicolas (libre N3). Avec le titre de champion d'Aquitaine Bande N3 remporté à Bayonne, Bernard Lebacq se classe 9^e en ratant de très peu l'accès au quart de finale.

MASSAGE BÉBÉ ÉCOLE FAMILLE

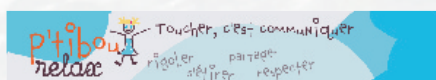
Atelier de relaxation avec les CM2 'séance TAP'



L'activité p'tibou RELAX, partagée entre enfants favorise la communication non verbale et valorise la convivialité et le respect.

Elle est très bénéfique pour certains enfants qui ont des contacts difficiles: faire confiance, se laisser aller, ne rien faire, mais aussi donner confiance, prendre soin de l'autre. Les exercices proposés d'étirements et de respirations sont ludiques, amusants et adaptés aux enfants!

Animé par **Marjo MOUSIS**: "Association MassageBebeFamilleEcole" e-monsite



Le mot du président Jean-Claude Lamarque :

La saison étant terminée pour nous, voici en quelques mots comment elle s'est déroulée :

Notre équipe fanion a réussi à se maintenir en PH in extremis grâce à une solidarité sans faille et la progression certaine de joueurs qui découvraient ce niveau.

L'équipe B elle, a hélas échoué et retrouvera la seconde division.

Pour sa première année la C constituée dans sa majorité de très jeunes joueurs a quant à elle fait un très joli championnat en troisième division et termine à la quatrième place.

Les vétérans ont eux aussi réussi une très bonne saison, leur maintien étant assuré assez rapidement, il ne restait qu'à jouer et se faire plaisir.

Pour l'ensemble de l'école de foot, ce fut une année très positive. Le regroupement avec nos amis de Monein a permis une progression quasi constante et les résultats dans toutes les catégories en attestent. On parlera de plus en plus de Pardies-Monein dans les années futures.

Pour terminer, encore un grand coup de chapeau à tous les dirigeants pour leurs investissements et c'est vraiment peu dire.

Merci à la municipalité et ses services techniques, aux Pardisiens et aux sponsors qui nous soutiennent et à tous ceux qui de près ou de loin suivent avec intérêt les résultats de leur petit club de village.

Le Pardies Olympique est et sera toujours là.



LE PELOTARI CLUB PARDISIEN

L'excellente ambiance dans laquelle s'est déroulée l'AG est le reflet de la saison 2015 du club.

Pour la première fois depuis sa création, le club a organisé 3 tournois dans la saison: trinquet, mur à gauche et place libre.

Merci à Jean-Marc Lay, Denis Lacazette, Nicolas Falchetto, Laurent et Nicolas Sampietro, David Dubernet, etc. qui ont su fédérer des équipes pour en assurer l'organisation.



En championnat de France NB les seniors Bruno Meillon, Nicolas Falchetto s'inclinent en finale face à une excellente équipe de Soustons.

Au mur à gauche paleta cuir junior, Quentin Herriberri et Thibaut Trey sont champions de France.

18 équipes du club ont participé aux divers championnats Béarn en trinquet, mur à gauche et place libre.

Légère augmentation du nombre de licenciés. Très bonne participation des jeunes de l'école de pelote le mercredi.

Le pelotari club pardisien remercie la municipalité ainsi que les artisans et les commerçants pour leur aide.

Tous les Pardisiens et toutes les Pardisiennes qui souhaitent participer à la vie du club ou qui désirent assister aux parties sont les bienvenus. L'entrée est libre et gratuite.

Présentation du bureau :

Président, Jean-Claude Dratwicki ; Vice-présidente, Dany Pourrère ; Trésorier, Michel Scudizio ; Secrétaire, Monique Camet.

Les inscriptions sont reparties à la hausse cette année avec 295 adhérents pour la saison 2015/2016 Les adhérents représentent 36 communes.

Badminton : Responsable Jean Marie Carpentier

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 21h à la salle des fêtes avec une quarantaine d'adhérents jeunes et adultes. Un nouveau club a été créé à Lacq par des anciens du club de Pardies favorisant les occasions de rencontres hors compétitions officielles, la bonne humeur est de rigueur.



Cartonnage et encadrement : Responsables Lucette Tambareau et Corinne Birou.

Toujours pas d'utilisation de pansements pour des doigts qui flirtent avec les cutters, tant mieux !. Petite activité dans le calme et la concentration..... si c'est coupé trop court, le ciseau à rallonger n'existe pas encore ...tous les mardis de 9h à 12h.

Conversation anglaise : responsable Marie-Christine Scudizio

Notre canadienne Mélissa Flower perfectionne l'anglais parlé le jeudi de 9h00 à 10h30 et de 18h30 à 20h00. Si le cours du matin est bien suivi, avec pause thé et petits biscuits, celui du soir souffre d'une irrégularité de présence des inscrits qui pourrait nous amener à prendre d'autres dispositions.

Danse : Responsable Marie Hélène Lara

Plus grande section du Foyer dirigée par Cécile Ginot avec 122 adhérentes, réparties sur 10 cours le vendredi de 17h à 22h et le samedi de 9h45 à 16h. Le gala de danse, dont le thème sera « Les mille et une nuits », aura lieu le vendredi soir 24 juin 2015 à 21h00. Les costumes sont en cours de fabrication par les mamans avec l'entraide des autres clubs de danse animés par Cécile. Marie-Hélène est toujours aux avant postes pour la décoration. Yoann Lafargue sera comme d'habitude à la sonorisation et aux jeux de lumières et l'association « Club multimédia Mourenx » aux caméras pour la réalisation du DVD de la soirée.



Gymnastique : responsables Corinne Birou et Sylvette Tellier

Les nouvelles tranches horaires qui ont été ouvertes la saison passée fonctionnent très bien, pour répondre à la demande des adhérentes. Sarremejean Thibault, Aude Recasens et Thérèse Porlier se chargent de réveiller des muscles oubliés. Les séances vont de la gym douce, classique, renforcement musculaire et cardiologique ou chaque adhérent choisit son créneau parmi les 6 de la semaine.

Montagne : Responsable Marie Christine Scudizio

Ce premier trimestre 2016 nous avons bien utilisé nos raquettes (ponctué de quelques boules de neige bien ajustées). Ce petit groupe monte et descend ces Pyrénées qui semblent devenir plus pentues à certains au fur et à mesure des années qui passent, mais il y a toujours une récompense au sommet, ça va de soi.



Mosaïque : Responsables Monique Lacabe et Annie Truel

Ici l'imagination mène la danse, ces dames cherchent, découpent, collent les petits bouts de carreaux multicolores qui finiront en tableaux, plateaux et autres réalisations en relief. Comme l'an dernier elles ont regroupé leurs œuvres avec Cimaïses et Chevalet à l'exposition qui a eu lieu à la salle des fêtes.

Scrabble : Responsable Jean Paul Tellier

Avec les 26 lettres de l'alphabet les adhérents font bouillonner leurs neurones pour croiser les mots, chut! Grande opération de concentration ! Le mot le plus long gagne ...le droit de rejouer la semaine suivante.



Tricot : Responsable Ginette Reulet

Des kilomètres de fils passent entre les doigts de fées de ces tricoteuses, l'hiver peut arriver elles seront équipées...en plus maintenant, elles défont les tricots pour faire des pelotes.

Vide-grenier : responsable Cathy Moreira et Lucette Tambareau

Fin novembre Pardies s'anime avec le vide grenier, journée d'affluence à la salle des fêtes, tout se vend tout s'achète, encore faut il trouver chaussure à son pied ? L'essentiel est de penser qu'on a fait une bonne affaire ! Cela fait du remue-ménage autour du quartier.

Les associations

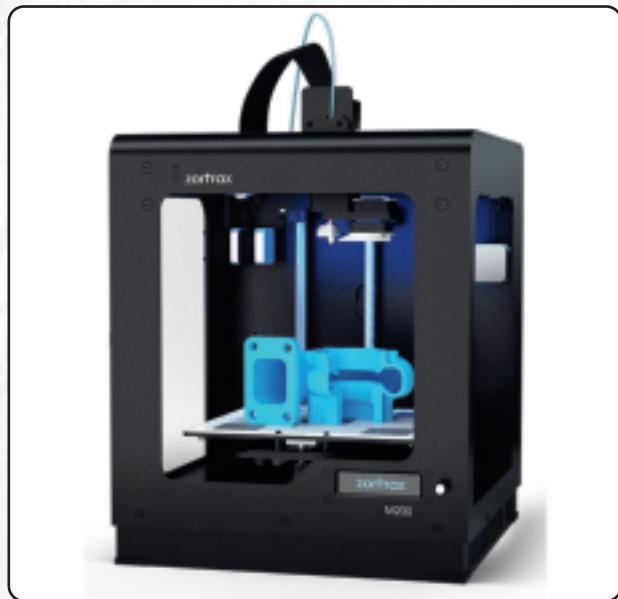
Zumba : responsable Corinne Birou

Activité du jeudi, de 18h à 19h, animée par Carine De Sousa. Cette section commence à s'essouffler un peu, effet de mode qui passe ? Une variante est à l'étude pour la saison prochaine.

Mini FabLab* : responsable Jean-Michel Vignasse

Cette nouvelle activité se met en place pour la saison prochaine dans la salle de la cyberbase. L'activité va démarrer avec l'utilisation d'une imprimante 3D, qui permet la fabrication de toutes sortes d'objets en plastique, utiles ou décoratifs, dans les limites de notre imagination et bien sûr de la grandeur de la pièce.

Cette activité sera ouverte à tous ceux qui voudront venir imprimer (prestation payante), et modéliser au local (ou chez soi). (démonstrations et formation à la modélisation gratuites).



* Contraction de l'anglais Fabrication Laboratory, en français cela signifie « atelier de fabrication numérique ».

LES PETITS LOUPS DE PARDIES

"Les Petits Loups de Pardies" est l'association des parents d'élèves des écoles de Pardies. Elle a pour objectif d'organiser des événements afin de collecter des fonds pour soutenir financièrement l'organisation des sorties scolaires des écoles. Elle est composée d'une dizaine de parents dynamiques et motivés !!!

Depuis la rentrée 2015, de nombreuses actions ont été menées pour la 2e année consécutive :

- Décembre : Vente de calendriers avec des photos des enfants
- Février : 2e Vide ta chambre ! (vide-grenier spécial enfants)
- Avril : Vente de plants de légumes et de fleurs
- À venir le 18/06/16 – la fête des écoles « sur le thème du sport »: organisation d'une

buvette, et vente de sandwiches, frites et tartes aux pommes.

Tous ces événements et leurs recettes permettront de participer au financement de sorties scolaires des enfants pour l'année à venir.

Un grand merci à tous les parents et familles des élèves ainsi qu'aux habitants et aux mairies de Pardies, Noguères et Bézingrand qui à chacune des manifestations participent et nous donnent envie de continuer !!

Avis aux bonnes volontés : Parents, commerçants, artisans et habitants si vous souhaitez apporter votre soutien à notre association et donc à l'école vous êtes les bienvenus !



CIMAISES ET CHEVALETS

L'association compte pour cette saison 2015-2016, 37 adhérents adultes et enfants. Ces enfants sont encadrés par 4 bénévoles : Jocelyne, Jean, Roselyne et Martine, un mercredi sur deux et exposent eux aussi leurs toiles avec les adultes.



Nous avons été invités à exposer nos tableaux à la MJC de Mourenx en Décembre 2015 et Juin 2016, et à la mairie de Monein en Février 2016.

Nous tenons à remercier les organisateurs qui ont eu la gentillesse de nous recevoir dans leurs locaux.

Notre exposition annuelle a eu lieu en Avril 2016 à la salle des fêtes de Pardies.

Merci à la mairie et aux employés municipaux que nous sollicitons pour cette manifestation.

LE BAR RESTAURANT LE POTTOK S'AGGRANDIT

C'est en présence de Monsieur CASSIAU HAURIE, Président de la CCLO et des élus de Pardies que l'inauguration de l'agrandissement de la brasserie le Pottok a eu lieu le vendredi 20 mai 2016.

Les gérants de l'établissement Lydie et Tony, ont souhaité faire revivre l'espace du magasin « VIVAL » : pour cela, quelques travaux d'aménagement intérieur ont été nécessaires : la Mairie de Pardies est intervenue sur la partie règlementaire et sécuritaire des lieux, la CCLO a piloté et participé au financement dans le cadre du dispositif des aides de l'Etat consacrées au développement du commerce et de l'artisanat.

L'agencement de ce bel ensemble a été pris en charge par les gérants eux-mêmes.

Le fonctionnement de cette nouvelle structure nécessite la création d'un poste de chef cuisinier.

Cela devrait permettre d'apporter une nouvelle dynamique à l'établissement. Souhaitons à Lydie et Tony bonne chance pour ce nouveau challenge !



Calendrier des animations 2016

10 - 11 - 12 JUIN	FETES DE PARDIES par le Comité des Fêtes
17 JUIN	FETES DES ECOLES par les petits Loups de Pardies
24 JUIN	GALA DE DANSE par le Foyer des Jeunes
14 JUILLET	REPAS DE LA COMMUNE le 13 juillet au soir
3 SEPTEMBRE	FETES DE LA PELOTE par le Pelotari club
20 NOVEMBRE	VIDE GRENIERS par le Foyer des Jeunes

Bonne retraite Monsieur l'Abbé!

Depuis 19 ans l'abbé Cyprien Haristoy habitait le presbytère de Pardies d'où il exerçait son ministère dans les villages d'Abos, Besingrand, Tarsacq, Noguères et Pardies.

Après 61 ans de sacerdoce et sa santé déclinant, l'abbé Cyprien Haristoy a rejoint la maison de retraite François-Henri à Pau pour un repos réparateur bien mérité.



Homme discret empreint d'humour, homme de grande écoute ouvert à tous les Pardisiens sans exclusive, il était un homme de paix au sein de notre village.

Après 9 mois de repos passés à la maison de retraite, l'abbé va mieux, il s'accorde une petite marche journalière.

Merci l'abbé pour ce que vous étiez parmi nous et toutes les brassées d'amour et pincées d'humour que vous adressiez à toutes les Pardisiennes et tous les Pardisiens.

Bonne et longue retraite . Merci Monsieur l'abbé Haristoy.

Ils sont arrivés, ils se sont mariés, ils nous ont quittés...

naissances

CAMET Elise
DARDENNE Jade
GASSIE Raphaël
INGELS Tehana
LEPAIRE Mia
MORATI Cassandre

mariages

ADADIE Emilie et
DE SADELEER Evan

CANUDO Alain et
MASSET Leslie

LACABE Vincent et
DARDENNE Caroline

CAPDEVIELLE Patrice et
ORY Sonia

décès

BOUCHARD Irène épouse AROIX
ROUSSET Claudine épouse CASTETS
BORDENAVE Jean-Luc
JEANSON Bernard
PYROOU Marie-Thérèse
PEYROU Pierre-Yves
BAZERQUE Josète épouse AIMAR
VENTURINI Catherine épouse PELLET
DUBRANA Jean Jacques